



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'Economie et la Gestion sont-elles des sciences ?

M. Michel Marchesnay

Citer ce document / Cite this document :

Marchesnay Michel. L'Economie et la Gestion sont-elles des sciences ?. In: Économie rurale. N°283-284, 2004. pp. 85-91;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.2004.5509>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_2004_num_283_1_5509

Fichier pdf généré le 09/05/2018



Le statut scientifique de l'Economie et de la Gestion

En nous envoyant une proposition de Tribune intitulée « *L'économie et la gestion sont-elles des sciences ?* », Michel Marchesnay reprend le débat sur les relations entre sciences économiques et sciences de gestion. Il nous offre des éléments de réflexion sur l'excellence et le statut de ces deux disciplines scientifiques.

Ce débat n'est pas spécifique à l'économie agricole et agroalimentaire. Compte tenu de l'importance des recherches appliquées dans ce champ, il nous semble devoir être fructueux pour l'ensemble des chercheurs qu'il concerne.

Economie rurale veut faire vivre ce débat et sollicite divers spécialistes pour donner leur point de vue. C'est ainsi qu'un autre spécialiste des sciences de gestion, Pierre-Yves Gomez, a répondu à notre invitation et nous expose ses propres arguments.

Pour nos lecteurs, nous souhaitons vivement qu'un prochain numéro d'*Economie rurale* voie des économistes s'exprimer sur le même thème. (NDLR)

L'Economie et la Gestion sont-elles des sciences ?

Michel MARCHESNAY • Professeur à l'Université de Montpellier 1

Economistes et gestionnaires cohabitent, voire collaborent dans la plupart des universités et écoles, tant dans l'enseignement que dans la recherche. Il n'en reste pas moins que, si proches soient-elles, les deux disciplines se donnent des fins et des moyens qui les différencient. Aussi s'interrogent-elles sur leurs propres critères d'excellence, de « scientificité », ne serait-ce que parce qu'elles sont soumises à des exigences de hiérarchisation des productions (et des producteurs) de travaux de recherche, comme le sont tous les « scientifiques ».

Ayant enseigné et cherché depuis quarante ans à la frontière des deux disciplines, nous offrons ici quelques éléments de réflexion, que d'aucuns trouveront réducteurs, provocateurs, voire iconoclastes¹, alors qu'il s'agit avant tout d'ouvrir un débat.

Nos interrogations portent sur les points suivants : en quoi les deux disciplines se singularisent-elles (si proches soient-elles parfois) ? Sur quoi se fonde leur statut de discipline scientifique ?

L'Economie et la Gestion : faux amis ou frères ennemis ?

En témoignerait le fait qu'elles sont classées « à côté » des deux autres grands domaines (Sciences de l'homme et de la société, Sciences de la vie et de la terre). Bien que souvent accolées aux Sciences juridiques et politiques, leur spécificité réside dans la recherche commune des *fondements rationnels des activités organisées*.

Si, maintenant, nous acceptons l'idée d'une spécificité globale, on peut se demander si l'une des disciplines n'est pas plus scientifique que l'autre – statut qui lui conférerait une légitimité sociale supérieure. Il est patent que ce statut, largement inspiré de la classification positiviste d'Auguste Comte, est particulièrement revendiqué par la communauté des chercheurs en « économie pure ».

Néanmoins, cette référence positiviste à la scientificité supérieure de l'économie pure est contestée, et d'abord par nombre d'économistes (dont une forte proportion de Nobel²) ; ensuite, par la Fondation Nobel elle-même (puisque le prix d'Économie n'est pas un

1. D'autres auteurs le sont bien davantage : on citera Maris, Mouchot, Sapir, etc.

2. Une fois le Prix Nobel obtenu (cf. Stiglitz...)

« vrai » prix Nobel³, les héritiers considérant que l'économie n'est pas une science). On sait que Karl Popper lui en dénie énergiquement le statut, puisque, n'étant pas une science expérimentale, ses conjectures sont irréfutables. Il ne saurait être question de trancher un débat récurrent depuis, au moins, les Eléates ! Mais on peut y contribuer (modestement) en partant d'une réflexion sur ce qui rassemble et sépare les deux disciplines, à la fois « faux amis » et « frères ennemis ».

Appartenant à une discipline supposée plus récente, le « gestionnaire », terme au demeurant fort ambigu (tout le monde n'est-il pas gestionnaire, ne serait-ce que de ses propres deniers ?), peut ressentir un certain agacement devant la condescendance dont font parfois montre à son égard les tenants d'une discipline présentée alors comme « majeure » et, surtout, scientifique. Or, même en convenant du statut scientifique de l'économie, ne faut-il pas alors séparer le bon grain de l'ivraie, à savoir la « bonne » de la « mauvaise » économie⁴ ? Un tel jugement revient à supposer que les critères de scientificité utilisés sont reconnus, en tant que convention, par l'ensemble de la communauté des économistes, enseignants et/ou chercheurs.

Cela signifierait en amont que les épistémologues et autres philosophes des sciences aient abouti à une définition unanime, univoque, de la vraie science ou, au minimum, de la vraie démarche scientifique. On est loin du compte... En ce qui concerne nos deux disciplines, nul besoin d'être grand clerc pour augurer de la réponse : les débats épistémologiques n'y ont jamais été aussi intenses !

Cependant, lorsqu'il s'est agi de donner les bons et les mauvais points, les « experts » n'ont pas hésité à invoquer des critères de « notoriété » et de « valeur scientifique » des équipes, déterminés de façon empirique, 'muddling

through' diraient les Anglais, en se référant largement au modèle des sciences expérimentales. Ainsi, serait scientifique la production de connaissances soumises à publication dans des revues à comité de lecture, les meilleures étant référencées dans un classement à trois niveaux, de type *Econlist*, supposé validé par des experts.

Ceux-ci sont évidemment admis comme à la fois compétents et impartiaux, conformément au mythe positiviste du savant « objectif », esclave des seuls faits. Supposons, néanmoins, que cet être parfait existe : il reste à savoir selon quels critères un article sera examiné, puis accepté éventuellement, souvent après plusieurs révisions. Il n'est pas rare, en effet, que les avis soient parfaitement opposés, surtout lorsque l'article proposé est novateur. Les exemples les plus connus sont l'article sur le paradoxe de Leontiev, pour l'économie, et celui sur la configuration, de Dan Miller, pour le management stratégique⁵.

La condition première est d'abord de forme, érigée en quasi-dogme. Comme l'a montré Pierre Cossette, de l'université du Québec à Montréal (UQAM)⁶, l'article dit scientifique doit respecter une séquence quasi immuable : tant de lignes d'introduction, puis pour la littérature, la méthodologie, et ainsi de suite. Cette normalisation de la présentation s'inscrit dans une logique post-moderne⁷ de standardisation, à laquelle se plient volontiers les Nord-Américains.

5. L'article de Leontiev, qui remettait en cause la théorie des avantages comparés, paru dans l'*American Economic Review*, et celui de Dan Miller, sur les modèles archétypiques de management des organisations, paru dans le *Strategic Management Journal* (consacré par la suite comme le meilleur article de stratégie des dix dernières années). On pourrait multiplier les exemples.

6. Cossette P. *L'organisation – Une perspective cognitiviste*. Presses de l'Université Laval, Québec, 2004.

7. L'approche post-moderne s'inscrit dans le capitalisme managérial ou, selon l'école de la Régulation, dans le fordisme et le post-fordisme. Elle démarre dans les années 1920 aux États-Unis, puis dans les années 50 en Europe et 70 en Asie du Sud-Est.

3. Il est attribué par la Banque de Norvège.

4. Comme il y a – hélas ! – du bon et du mauvais cholestérol... Faut-il ajouter que nous avons entendu proférer ce type d'anathème (à l'encontre de théories, mais surtout d'équipes) maintes fois ?

Permettant d'accroître la productivité de la recherche, et la commodité de sa consommation (lecture, référence, etc.), elle est largement inspirée des articles publiés dans des revues de sciences expérimentales, en fait de « technoscience ».

On sait que la publication d'une découverte, validée par les experts (supposés d'autant plus crédibles que la revue a un classement élevé), entraîne des effets juridiques et financiers, tels que le dépôt de brevet. Ceci explique en particulier le rôle important accordé à la « littérature », qui permet de vérifier que des résultats similaires n'ont pas déjà été publiés, problème que ne connaissent guère (hélas !) nos disciplines⁸.

Or, l'uniformisation de la présentation favorise le conformisme des idées, en enfermant la production de recherche dans un carcan où la forme risque de l'emporter sur le fond. Georges Perec, dans un pastiche célèbre d'article scientifique consacré à l'effet du lancer de tomates sur le chant de la cantatrice, avait présenté sous une forme caricaturale le stéréotype du papier dit « recevable ». Ainsi, tout candidat à la publication se pliera aux conventions, vraies ou supposées telles, de la revue d'élection, tant en matière de présentation formelle que de posture intellectuelle⁹.

Economie « déductive » vs Gestion « inductive » ?

Plus fondamentalement, le débat épistémologique concerne moins le discours « de » que « sur » la méthode. Le scientisme, qui se développe au cours du XIX^e siècle en économie¹⁰ privilégie en économie une démarche

8. Lors du réexamen de l'équipe, on continue cependant à nous demander le nombre de brevets déposés... Notons cependant que certaines démarches, grilles, etc., en gestion, utilisées notamment en conseil ou en formation, sont couramment brevetées et protégées en Amérique du Nord.

9. Canon auquel nous nous référons en tant qu'évaluateur d'articles...

10. Dénoncé par Hayek, dans *Scientisme et Sciences Sociales*.

déductive. Il s'ensuit une « querelle des méthodes » (*methodenstreit*) à Vienne, dans les années 1870, qui trouvera son prolongement dans les débats des années 1920 du Cercle de Vienne, autour de l'empirisme et du positivisme logiques. Or, ces débats, comme le révèlent les prises de position actuelles, sont loin d'être clos.

Le *positivisme logique*, qui continue à dominer l'économie pure, se présente sous la forme d'un discours, d'une rhétorique à base logico-mathématique, et relève, au sens kantien, d'un jugement analytique. Celui-ci consiste à poser des hypothèses réductionnistes, du problème traité (le fameux « Rasoir d'Occam »¹¹). La démonstration repose sur des liens de causalité déduits d'un raisonnement mathématique. L'objectif, en stricte orthodoxie économique, consiste donc à vérifier les conditions d'expression de la rationalité des choix dans une situation hypothétique donnée.

En conséquence, pour paraphraser Fritz Machlup à propos de la théorie de la firme, « toute ressemblance avec la réalité serait une pure coïncidence », les phénomènes sont ramenés à des « faits stylisés », et il ne saurait être question de juger de la scientificité en termes de validation empirique. Comptent avant tout la rigueur, la « beauté » ou l'« élégance » de la démonstration, ce qui peut conduire à des évaluations subjectives, de type : « démonstration peu convaincante » ou « un peu lourde », ou, au contraire « séduisante ». Il est alors de bon ton d'insister sur l'appareillage mathématique, le dérapage se produisant dès l'instant où la sophistication apparente cache la minceur de l'apport... Nombre de prix Nobel ont vigoureusement dénoncé cette intrusion de ce que l'un d'eux a appelé les « mathématiques du pauvre », au détriment de problématiques plus riches et, surtout de la production de connaissances répondant à une vraie demande sociale.

11. *Entia non sunt multiplicanda praeter necessitatem* : les données ne doivent pas être multipliées plus qu'il n'est nécessaire.

L'empirisme logique procéderait d'un jugement synthétique, au sens de Kant. La construction de la théorie – soit un ensemble de conjectures à devoir justifier par des relations causales – repose sur une généralisation empirique d'observations d'un terrain. En ce cas, le réalisme des hypothèses importe avant tout. Il n'est pas interdit que le chercheur soit conduit à construire ses propres concepts opératoires. Il peut même procéder à une interaction entre la formulation de ses hypothèses et la vérification sur le terrain – Kant est parfaitement clair à ce sujet. Hayek ne dit-il pas que « *les choses ne sont pas ce qu'elles sont, mais ce que les chercheurs pensent ce qu'elles sont* » ?

Il est certain que les Sciences de gestion privilégient l'observation des pratiques, puis une « construction généralisante », dont la finalité reste la promotion de '*better*', à défaut de '*best practices*'. Les Sciences de gestion sont donc avant tout praxéologiques, ce qui interdirait de les juger selon des critères adoptés en économie pure. À la rigueur formelle de celle-ci, répond la richesse empirique des démarches inductives. Alors que le raisonnement hypothético-déductif privilégie la démonstration logico-mathématique, initiée par Cournot¹², les raisonnements empirico-inductifs privilégient les outils statistiques. Exploitant des données autant qualitatives que quantitatives, particulièrement dans les Sciences de gestion, la recherche empirique, même entachée de positivisme, n'entend donc pas déroger à l'exigence poppérienne de « *réfutabilité* »¹³.

12. Le titre de son ouvrage économique majeur est significatif : *Principes mathématiques de la Théorie des Richesses*. Cournot enseignait la philosophie néo-kantienne à la Sorbonne.

13. C'est sans doute pourquoi, dans une célèbre conférence, Karl Popper estimait que le « management » était plus proche des méthodes de recherche « scientifique » que ne l'est l'économie.

La Science économique : réductionniste, holiste et ésotérique

Ce qu'il est convenu d'appeler la « Science économique » (dans sa version extrême, l'Economie pure) se donne pour objet et objectif l'élucidation de la logique d'allocation rationnelle des ressources disponibles, que cela concerne un individu, une organisation, un État, etc. La démarche est, par conséquent, déductive (la raison pure guide la raison pratique). Elle repose sur des hypothèses réductionnistes, voire nécessairement « irréalistes », selon Milton Friedman¹⁴. Elle débouche sur une conclusion « irréfutable », sauf à stigmatiser une erreur de démonstration.

La démarche déductive est fondamentalement holiste : elle implique en effet la référence à des concepts présentés comme universels, dont la signification est acceptée par la communauté ou le courant de référence (par exemple, la concurrence). Les théories qui remettent en cause le concept sont déclarées hétérodoxes (par exemple, la concurrence imparfaite ou monopolistique), et ont toutes chances d'être rejetées –sauf récupération, comme l'asymétrie d'information, alors que le concept de transaction, présenté comme alternatif à la concurrence de marché, reste aux portes de la reconnaissance.

Il en découle que, fondamentalement, la Science économique tend à l'*ésotérisme*, au sens d'Aristote. Elle entend approfondir analytiquement, toujours plus avant, les conditions d'exercice de la rationalité, entendue comme logique pure d'allocation. Ce faisant, elle tend à se refermer hermétiquement sur elle-même, en multipliant les courants analytiques, vers toujours plus de rigueur et de complication.

On objectera qu'à côté de ces travaux hyper-déductifs, un grand nombre d'équipes et de chercheurs produisent des travaux « empiriques », le plus souvent sous forme

14. Dans ses « *Essais d'Économie Positive* ». Sa thèse du '*as if*' (raisonner « comme si »), au demeurant très ambiguë, déchaîna de vives polémiques.

de tests d'hypothèses, depuis un échantillon construit directement ou à partir de données (statistiques) de seconde main. La méthode relèverait donc de l'empirisme logique (on pourrait la qualifier d'« hypothético-inductive »). Or, l'empirisme logique, en tant que méthode de laboratoire (*in vitro*), pose avant tout le problème de la construction des données d'expérimentation, et de leur traduction logico-sémantique. En Science économique, la collecte directe, *in vivo*, pose d'autres problèmes de construction de l'objet, notamment de représentativité. Le recours aux données de seconde main, notamment des documents institutionnels, pose des questions d'ordre herméneutique, d'interprétation et de validation des documents. En d'autres termes, le caractère scientifique de telles démarches risque d'être sérieusement remis en cause par les tenants de l'Economie pure¹⁵.

Les Sciences de gestion : systémiques, individualistes et exotériques

« Les » Sciences de gestion se donnent pour objet la recherche des modes opératoires (calculs, comportements) les plus propices à l'augmentation de la performance (au sens large) d'un décideur, ou d'un ensemble systémique de pôles de décision (une « organisation »). Un label de '*best practice*' est accordé aux pratiques en cours considérées comme particulièrement performantes et, notamment, tendant vers l'utilisation des ressources qui concilie le mieux les divers objectifs visés. La logique économique n'intervient donc qu'en tant qu'élément parmi d'autres de la « logique immanente » de la prise de décision.

Nous sommes bien ici dans le jugement synthétique kantien : la construction de

« modèles » est le fruit d'observations, de recueil de « faits », mais « reconstruits », réinterprétés en fonction des objectifs visés. Alors que les faits stylisés résultent, en économie pure, d'une volonté de découper le réel, les recherches en sciences de gestion procèdent d'une volonté d'interprétation et de généralisation, de « modélisation », de « choses vues (ou lues) ».

À l'inverse, le concept économique entend s'abstraire de toute référence à des entreprises observables. En témoigne la difficulté à appliquer en gestion des théories économiques irréfutables, comme l'apprécie par les ressources de Rumelt ou le modèle transactionnel de Williamson. En effet, la science économique prétend à l'objectivité, à l'universalité, indépendamment des préjugés du chercheur.

Plutôt que la rigueur conceptuelle, les chercheurs en Sciences de gestion entendent accroître la « performativité »¹⁶ de leurs discours. Ceux-ci sont donc intimement liés à l'évolution du champ observé, lequel, au demeurant, pourrait évoluer d'autant plus vite que les discours seraient performatifs. Ainsi, les recherches dites fondamentales (thèses, articles académiques, etc.) ont pour vocation d'être « traduits », pour reprendre l'expression de Callon, dans des productions destinées aux praticiens ou pratiquants (consultants, managers, etc.).

Les manuels et ouvrages dits « de vulgarisation » joueront dans ces conditions un rôle essentiel dans la notoriété d'une équipe, ce qui n'est pas le cas des écrits de l'économie pure. En d'autres termes, les Sciences de gestion répondent au souci, très ancré en Amérique du Nord, de pragmatisme, initié par William James et John Dewey. Il s'agit donc *a priori* d'une discipline exotérique (Aristote), centrée sur la complexité des situations étudiées.

15. Cette controverse a été largement développée dans les travaux du Cercle de Vienne, dans les années 1920.

16. Au sens de Judith Butler, in *Le Pouvoir des Mots*. Editions Amsterdam, 2004.

Deux poids, deux mesures ?

Les critères respectifs de scientifcité de l'économie et de la gestion semblent donc clairement et distinctement établis. Pour reprendre un des thèmes chers à Luc Ferry, l'Economie pure se meut dans un monde théosophique (Guattari et Deleuze parlaient de « monde lisse »), tendant vers l'harmonie, alors que le management se meut dans un monde de modernité, « strié », chaotique, complexe.

Il devrait donc être aisé d'accorder les « bons » et les « mauvais » points. Il suffirait, par exemple, de recenser les publications et les citations dans les revues dites « reconnues ».

- La première objection réside dans ce que celles-ci s'inscrivent dans un '*mainstream*', anglicisme qui voile le fait qu'il s'agit du courant de la plus stricte orthodoxie positiviste, tant dans le fond que dans la forme, au sens où nous avons tenté de les préciser. Une recension, par exemple, des revues retenues dans *Econlist* est à cet égard éclairante.

- La seconde raison touche à la notion même de scientifcité, voire de science. L'ère de la techno-science a remis en cause l'idée que la démarche scientifique serait, et devrait être pure, indépendante des préoccupations sociales immédiates. Il convient d'admettre que la production de connaissances, y compris au niveau de la recherche dite « fondamentale », s'inscrit dans une demande sociale, voire se gère comme une entreprise, et qu'elle subit l'influence des convictions propres au chercheur, à l'équipe, ainsi qu'aux partenaires.

Dit clairement : la notion de scientifcité qui prédomine dans l'économie orthodoxe repose sur une vision positiviste de la science (« objective », « progressiste »,

« désintéressée », etc.) héritée du XIX^e siècle. Le siècle suivant a fait justice de cette vision : la tendance post-moderne aura été à l'éclectisme dans les buts et les méthodes du système techno-scientifique de production de connaissances, y compris au sein de la « vie de laboratoire » (Latour).

Dès lors, on ne saurait se contenter de deux mesures pour deux poids. La légitimité de la gestion, mais aussi, à l'évidence, de l'économie, tient moins, et tiendra de moins en moins, à un statut de science ésotérique, qu'à leur aptitude à répondre à la demande sociale (sociétale et sociétaire...), à devenir des disciplines exotériques.

En réalité, si les ponts entre les deux disciplines sont nombreux et largement fréquentés¹⁷, la grande question est de savoir si ces voisinages, ces apports réciproques, recevront la bénédiction d'experts ayant pour l'instant des représentations épistémologiques des deux disciplines radicalement opposées.

Il est clair que les travaux dits (parfois avec condescendance...) d'économie appliquée (économie rurale, industrielle, etc.) sont imprégnés de considérations d'économie « impure », telles que le souci de réalisme des hypothèses, la prise en compte de la complexité et de la contingence des variables pertinentes, etc.

De surcroît, la rigidité et l'irréalisme des concepts « purs » dissuadent de les appliquer, sauf au prix de nombreux aménagements qui en détruisent la rigueur analytique. On est alors très proches des préoccupations des gestionnaires, voire des chercheurs des Sciences de l'homme et de la société.

Toutefois, si rigoureux que soient les travaux menés, leur légitimité scientifique sera remise en question par les tenants du '*mainstream*', qui y verront ce qu'ils appellent de la « mauvaise économie ». Et le prochain président du Congrès de l'Association américaine de science économique déplorera, comme ses prédécesseurs, le fait

17. Notamment par nous-même. Ainsi, un prix Julien-Marchesnay a été institué, pour honorer un chercheur confirmé ayant contribué au développement de la recherche en économie et gestion de la PME.

que l'écrasante majorité des publications de l'année portent sur des questions ésotériques...

Les chercheurs en Sciences de gestion risquent, dans cette acception, d'apparaître comme des « adeptes honteux » de la recherche exotérique, c'est-à-dire visant à la création et au développement d'outils et de modèles opératoires. Le souci de reconnaissance scientifique (académique) les incite *a contrario* – du moins dans leur thèse – à poursuivre des recherches ésotériques, fortement apparentées aux canons cités plus haut, et qui évoquent ces chefs d'œuvre d'artisan (une commode réalisée au 1/10^e), garants davantage de la dextérité, voire de la virtuosité, que du sens pratique et de l'utilité.

Cependant, s'il est plus prestigieux (et académiquement « payant ») de publier un article conforme aux canons scientifiques, force est de reconnaître que la notoriété d'une équipe en management, au sens large, sera davantage fondée (ou devrait l'être ?) sur sa capacité, et à fournir des outils opératoires, et à faire la traduction vers la communauté, puis vers la société, des résultats de la recherche fondamentale.

Pour conclure...

- L'évaluation dominante de la qualité d'une recherche, ou d'un réceptacle de recherches (équipe, revue, etc.), en économie dite « pure », repose sur des critères particuliers, lesquels découlent largement d'une conception scientiste et positiviste de la recherche, héritée du XIX^e siècle.

- Les Sciences de gestion n'ont aucun intérêt à adopter ces critères, voire à les accepter, dans la mesure où elles relèvent d'une épistémologie antinomique. Les accepter revient en fait à entrer dans le domaine (le jeu ?) de l'économie pure, sans en accepter la finalité. Il leur revient en revanche de préciser leurs propres critères d'excellence, de scientificité.
- La majeure partie de la production de recherche « utile » repose sur le recours mixte, à la fois à des concepts et des outils logico-mathématiques, et à des investigations empiriques. Compte-tenu de ce métissage, ces méthodes sont sans doute « les plus mauvaises, à l'exception des autres », car les plus pratiques, donc les plus pratiquées.

Montherlant a écrit : « *Ce qui est le plus beau, c'est ce qui est le plus efficace* ». Les experts en excellence sauront-ils l'admettre ? ■

Michel Marchesnay est professeur à l'Institut des sciences de l'entreprise et du management (ISEM). Fondateur de l'Equipe de recherche sur la firme et l'industrie (ERFI) et de l'Association pour le développement des études sur la firme et l'industrie (ADEFI), après avoir présidé l'Association internationale de recherche en entrepreneuriat et PME (AIREPME), il copréside l'Association internationale de management stratégique (AIMS). Il a occupé des fonctions de direction à l'Agro-Montpellier, et de consultant à l'Institut de gestion et d'économie rurale (IGER).

Médaille de l'Université du Québec (Trois-Rivières), un prix annuel « Julien-Marchesnay » récompense un chercheur confirmé en économie et gestion des PME.